Compte rendu du conseil municipal du 5 avril 2012

Présents : Alexandra Ardiet ,Daniel Bobillier, Gilles Dumas, Bernard Grappey, François Lechailler , Maryse Millet ,Isabelle Minotti, Patrick Modica, Paulina Réquéna, Christophe Simon, Florent Vallot
Absents excusés : Thérèse Robert, Jean Simondon
Procuration de Thérèse Robert à Maryse Millet

Comptes administratifs 2011

intitulé	**résultats**
commune	119 855.78€
forêt	26 897.18€
assainissement	1 088.56€
Lotissement pré Preney	36 194.10€
ccas	8.71€

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Comptes de gestion 2011 du receveur municipal

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité

Taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti

Afin de suivre l'évolution du coût de la vie, il est décidé d'indexer les taux de fiscalité locale sur l'inflation. A ce titre :
La taxe d'habitation passe de 12.04 à 12.06 % ;
La taxe sur le foncier bâti passe de 14.78 à 14.80 % ;
La taxe sur le foncier non bâti passe de 25 à 25.04 %.
Ces taux sont approuvés à l'unanimité.

Budgets primitifs 2012

Budget		**Dépenses**	**Recettes**
Commune	Fonctionnement Investissement	547 763€ 857 793€	554 417€ 858 914€
Forêt	Fonctionnement Investissement	65 922€ 17 886€	66 217€ 17 886€
Assainissement	Fonctionnement Investissement	22 671€ 16 595€	26 795€ 37 918€
CCAS	Fonctionnement	1200€	2 051€
Pré Preney	Fonctionnement Investissement	123 455€ 9 154€	123 955€ 9 154€

Les budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité.

Subventions aux associations

Association	**Montant de la subvention**
ADMR de Mamirolle	100 €
Foyer socio éducatif du collège	272 €
Familles rurales	500 €
Jeunes sapeurs pompier du plateau	50 €
Prévention routière	35 €
PEP 25	50 €
Secours populaire	50 €
Banque alimentaire du Doubs	50 €

L'indemnité de gardiennage de l'église est reconduite en 2012 pour un montant de 100 €.

Les contrats CDD de Mlle Stéphanie Devanne et de M David Serment sont renouvelés pour une période de 6 mois chacun.

Les jardins communaux ne sont pas toujours rendus dans un état de propreté permettant au nouveau locataire une culture normale (abandon de récoltes, grandes herbes, détritus). Une caution de 100 € sera demandée aux locataires dans les prochains contrats ; elle sera renouvelable annuellement.
Il reste deux parcelles à louer.

Questions diverses

- Autorisation d'encaisser un chèque de 114 € de Bricomarché (avoir sur un rendu de matériel)

- Autorisation de rembourser des frais kilométriques à Mlle Devanne occasionnés par le CLSH : 27,80 €.

- Le conseil décide de financer un forfait téléphonique pour les employés municipaux, dans un but de sécurité, surtout lorsqu'ils travaillent en forêt.

- L'IGN proposait une image satellite au 1/5000 de la commune au prix de 476 € HT. Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

- Syndicat des Alaines : Le syndicat dans son budget a décidé le vote de la taxe d'assainissement à 0,15€ /m3 d'eau consommée. Cette taxe apparaîtra sur votre facture d'eau.

- Chauffage de l'église : Nécessité de changer la chaudière et le réservoir de fuel ce qui implique, au vu des normes en vigueur, de faire une isolation en placo et un plafond coût des travaux entre 25 000 et 26 000€. La paroisse envisage de participer aux frais.

- Toit de l'école : l'architecte des monuments historiques a choisi un modèle de tuile similaire à celui du toit de la mairie. Ces travaux interviendront pendant les vacances scolaires d'été.

- Micro coupures électriques : ERDF est intervenu en changeant 1.4Km de câble, en effectuant des travaux dans les postes de transformation et en élaguant des branches.

- Syndicat du marais : Décision de création deux passerelles et de mobilier de découverte pour 32 000 € et d'une signalétique d'une information sur la flore et la faune pour 55 600 €.

- Bibliothèque : Vous pouvez déposer vos piles usagées a la bibliothèque les lundis de 16h30 à 17h30 et mercredis de 9h à 10h30.

- CLSH : il y aura un CLSH du 9 au 22 juillet 2012.

- Salle des caves : des lectures d'auteurs seront organisées au mois de novembre. Des précisions vous seront fournies le moment venu.

- Proposition d'un concert de musique flamenco le 20 avril à 20h salle des caves : contacter Paulina Réquena.

- CAGB : le budget de la CAGB s'élève à 257 millions d'euro dont 75 millions pour le tramway cette année.
  La CAGB a d'autre part adopté le principe de création d'un Pôle métropolitain Centre Franche-Comté regroupant les communautés d'agglomérations du Grand Besançon, du Grand Dôle, de Lons-le-Saunier et de Vesoul et la Communauté de Communes du Larmont (Pontarlier). Son objectif consiste à engager des projets partagés en matière d'urbanisme, de consommation de l'espace, de culture et d'économie.

- Nous demandons encore une fois instamment aux personnes qui possèdent des chiens de bien avoir la gentillesse de ramasser leurs déjections ou mieux, puisque nous avons la chance d'habiter à la campagne de les emmener hors du village. Il ne suffit pas d'ouvrir sa porte et de laisser élire le lieu du « dépôt » : square, place du monument et pelouse du Quarcet. Si ces actes d'incivisme persistent, les personnes concernées recevront une lettre les informant qu'ils encourent une amende.

- Collecte des ordure ménagères : Depuis janvier 2012, ne sont plus collectés :
  - les bacs non pucés ;
  - les bacs avec contenu non conforme ;
  - les déchets présentés en sacs ou en vrac, sur ou à côté des bacs.

  Les bacs à puce doivent être présentés couvercle fermé pour être manipulés sans danger par l'agent de collecte.

Etat civil :

Le 1er mars, la capitale comtoise a accueilli la naissance de Solan, dont les parents, Virginie Rychter et Marc Henriot, sont domiciliés dans notre village.

Le 26 mars, c'était au tour de Lucie, de Barbara Melet et Renaud Blanchard, de voir le jour à Besançon.

Nous souhaitons la bienvenue à ces jeunes demoiselles et félicitons les parents pour ces heureux événements.
Le 7 avril, Ludovic Jeunot et Bénédicte Grolleau se sont mariés dans notre Commune. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes époux.

Réunion publique de présentation des travaux de voirie à venir
Nous vous invitons à participer à une réunion publique au cour de laquelle le bureau d'études « au-delà du Fleuve » présentera les travaux d'aménagement de voiries au centre du village qui débuteront cette année.
La réunion se tiendra le **mardi 17 avril à 20h00** à la salle polyvalente.
Merci de votre présence.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le 24 mai à 20h00.

Le secrétaire de séance : Daniel Bobillier

Petite annonce : A louer à Nancray dans lotissement très calme : maison comprenant une cuisine équipée, 3 chambres, grand séjour - salle à manger ouvrant sur terrasse, garage 2 voitures, buanderie, le tout sur un terrain arboré de 14 ares.
Libre 1er juillet, loyer 750€ sans les charges.
Tel : 03 81 55 27 46

Il fait bon vivre à Gennes …

La commune de Gennes a eu le plaisir d'accueillir, pour la première fois de son histoire, des triplés au sein du foyer de Rashan et Antony Bonin, où ils ont rejoint leur grand frère Alex.

Afin de marquer cet événement et sur avis du conseil municipal, une délégation de la municipalité a remis un diplôme de citoyen d'honneur de Gennes à Elsa, Max et Harry ainsi qu'un arbuste destiné à chaque enfant pour qu'ils grandissent avec eux.

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux parents et souhaite la bienvenue à ces trois nouveaux genniers.

Rashan et Antony remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et leur aide à l'occasion de la naissance de leurs triplés.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Dans le même temps, la commune fêtait sa première centenaire, le 2 mars 2012, en la personne de Denise Genilloux, bien connue des plus anciens pour avoir régalé grand nombre de convives dans son restaurant avec ses truites et sa croûte aux champignons qui faisaient la réputation de Gennes.

La commune, à cette occasion, lui a offert un châle et une corbeille gourmande et ne manquera pas de lui remettre également son diplôme de citoyenne d'honneur de Gennes.

Le conseil municipal lui adresse ses remerciements pour son action au sein du village, ses sincères félicitations et lui souhaite de conserver encore longtemps la vitalité et la joie de vivre qui la caractérisent.

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DES FETES

Fête de Gennes

A l'occasion de la fête patronale de Gennes, le comité des fêtes organise son traditionnel **barbecue-thé dansant** le dimanche **13 mai 2012 à partir de 12h00**.
Renseignements et réservation auprès de Martine Dumas : 03 81 55 89 00.

Vide-greniers

Le comité des fêtes organisera son **vide-greniers** le dimanche **27 mai 2012 de 08h30 à 18h00.**
Ce vide-greniers est **réservé uniquement aux particuliers**.
Renseignements et réservation auprès de Michelle Dodane : 03 81 55 76 42.

Recherche de bénévoles

L'équipe du Festival de Musiques Anciennes de Besançon/Montfaucon (22 mai au 27 mai), recherche des bénévoles (plus de 18 ans) pour :
> Le transport des intervenants du festival
> La diffusion des affiches et plaquettes
> Divers soutiens logistiques : installations des lieux de concert, service de la buvette...

L'association recherche également des familles d'accueil sur Montfaucon, Gennes, Saône, Morre, les autres communes du plateau, Besançon ou à proximité des lieux de concerts, acceptant d'héberger les musiciens durant la période complète ou partielle du festival et des répétitions (du 20 au 28 mai).

Info :
au 03 81 83 48 91
info@festivaldemontfaucon.com

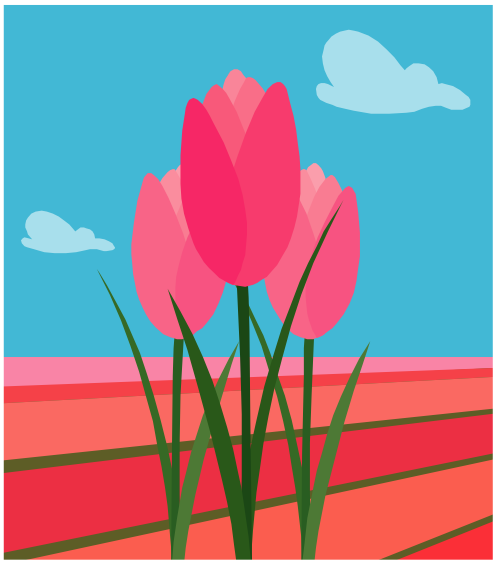

ASSOCIATION DE GENNES

FAMILLES RURALES

VENTE DE FLEURS ET DE PLANTS DE LEGUMES

FLEURS A MASSIFS, FLEURS DE JARDINIERES, SUSPENSIONS, PLANTS DE LEGUMES ET PLANTS AROMATIQUES

LE MERCREDI 2 MAI 2012

DE 16 H A 19 H

HALL DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour les demandes spécifiques : en couleur, nombre ou variétés merci de nous prévenir avant le 21 avril soit :

Mme SOITTOUX : 03.81.55.88.61

Mlle LAROCHE : 03.81.55.78.97